



Politique

Conseillers généraux : renouvellement tous les six ans ?

Une proposition de loi de Vincent Descoeur, député UMP du Cantal, suggère de revenir au renouvellement intégral des conseils généraux tous les six ans. Son exposé des motifs apparaît fondé : « *Un renouvellement par moitié tous les trois ans, qui entraîne la réélection de l'exécutif départemental, ne permet ni de garantir des majorités stables, ni d'offrir le temps nécessaire à la définition et à la mise en œuvre d'une politique départementale volontariste, porteuse de projets ambitieux. Un renouvellement tous les six ans, qui pourrait coïncider avec les élections municipales, permettra un véritable choix de politique départementale, ainsi que la continuité de celle-ci pendant une*

période suffisamment longue, conditions indispensables à une meilleure efficacité et lisibilité de l'action des départements ».

Par contre, dans sa proposition même de loi, Vincent Descoeur ajoute que les conseillers généraux sont « *indéfiniment rééligibles* » – **ce qu'il n'argumente à aucun endroit de son exposé des motifs.**

Vincent Descoeur est président du Conseil général du Cantal depuis 2001 et conseiller municipal de Montsalvy (dont il a été maire de 1989 à 2001, puis adjoint de 2001 à 2008).

Décentralisation (suite)

Un Comité pour la réforme des collectivités locales Édouard Balladur et Pierre Mauroy ensemble

Le Comité pour la réforme des collectivités locales, souhaité par Nicolas Sarkozy, est officiellement mis en place. Présidé par Édouard Balladur, qui a déjà présidé le Comité de réflexion sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions (2007), il comprend des personnalités de droite et de gauche : **outre Édouard Balladur, l'ancien Premier ministre socialiste Pierre Mauroy** qui avait mis en œuvre la décentralisation de **François Mitterrand** ; les députés UMP Dominique Perben, ancien

ministre, et PS André Vallini, président du conseil général de l'Isère ; le sénateur UMP Gérard Longuet, ancien ministre...

Selon Nicolas Sarkozy, « *le sujet n'est pas de décider de nouveaux transferts de compétences de l'État vers les collectivités territoriales. De nombreux transferts ont été décidés ces dernières années, il importe désormais de les mettre en œuvre et de les évaluer* ». Il a demandé aux membres du comité de réfléchir à « *la clarification des compé-*

tences, entre collectivités bien sûr, mais également entre l'État et les collectivités », à la simplification des structures, aux ressources financières ou encore à « la taille des collectivités » et à « la question des grandes métropoles ». Le président a souhaité « la diversification des solutions selon les territoires ».

Plutôt que la suppression d'un échelon, comme le

recommandait la commission Attali, Edouard Balladur préfère parler de « coopération plus étroite entre deux échelons ». Son rapport doit être remis « avant le 1^{er} mars 2009 » (conseil des ministres du 22 octobre).

Dans le même temps, sénateurs et députés ont mis en place leur propre commission.

A vos agendas

Développement durable : comment faire ensemble ?

La Région des Pays de la Loire se lance dans la construction d'un Agenda 21 régional. Il s'agira d'un plan d'actions pour les prochaines années intégrant les trois piliers du développement durable (social, économique et écologique). Le Conseil régional doit le voter en juin 2009.

En amont, le Conseil régional organise des débats territoriaux qui doivent s'articuler autour de deux volets : les enjeux d'un Agenda 21 régional, mais également « une question spécifique locale choisie parmi les préoccupations des citoyens sur leur territoire ».

Deux débats auront lieu en Mayenne :

Le 5 novembre, à 18h30, au Théâtre municipal de Mayenne, avec une présentation, par les conseils de développement du Pays de Haute-Mayenne et du Pays des Coëvrons, de la thématique : « **Maîtrise de l'énergie** : quel accompagnement par les acteurs locaux ? »

Le 2 décembre, à 18h30, salle des Ondines, à Changé, avec une présentation, par les conseils de développement du Pays de Laval et de Laval-Agglomération, de la thématique des enjeux de la formation.

Échanges et information sur l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre du mois national de l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire en Mayenne (APESS) organise une soirée d'échanges et d'information sur l'économie sociale et solidaire le mercredi 5 novembre, de 19h à 21h, bât. F du **Bois de l'Huisserie, à Laval**.



Cette soirée sera l'occasion de présenter le poids de l'ESS dans le département de la Mayenne et ses évolutions en termes d'emplois et d'établissements, d'entendre des témoignages d'entreprises (coopérative d'activité et d'emploi Coodémarrage, groupement d'employeurs Mayages, Société coopérative d'intérêt collectif Haute-Mayenne) et de faire un point sur les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat social.

Soirée gratuite et ouverte à tous.

Inscription souhaitée.

Pour tous renseignements :

APESS 53,
tél. 09 60 19 77 94,
mél. apess53@hotmail.fr

La pensée hebdomadaire

« Non, je n'ai jamais chanté La Marseillaise. Même si je trouvais que c'était le plus bel hymne du monde, et que je le fredonnais de temps en temps, je n'ai jamais pu me résoudre à le chanter avant un match car c'est un chant guerrier et que pour moi, un match de foot, c'est un jeu et pas la guerre. « Aux armes, citoyens ! » : je n'arrivais pas à chanter ces paroles avant une rencontre. Mais ça ne veut pas dire pour autant que je n'étais pas fier d'entendre La Marseillaise. Ce n'est pas parce qu'un joueur ne chante pas l'hymne national qu'il n'aime pas son pays ».

Michel Platini, président de l'Union européenne de football (UEFA), *Le Monde* du 18 octobre 2008.